Chronique Roubaisienne

BUREAU : 39, Rue Pauvrée, 39 — ROUBAIX
TELEPHONE — N° 9.26. — TELEPHONE

FOIRE DE ROUBAIX
Bureaux de la Mairie

A l'occasion de la Foire de Roubaix, les bureaux des renseignements, des mariages d'indigents et des retraites ouvrières seront fermés au public dans la matinée du dimanche 30 mars.

En outre, les bureaux de la mairie seront fermés les dimanche, lundi et mardi de la Foire, sauf celui de l'état civil qui restera ouvert ces mêmes jours, de neuf heures à midi, pour recevoir les déclarations de naissances et de décès.

Le bureau des consultations judiciaires sera ouvert également le dimanche matin, de 10 heures à midi.

UNE CHUTE DE NEUF MÈTRES AU CHAMP DE FOIRE

Vendredi vers trois heures de l'après-midi, par suite d'un faux mouvement, M. Jean-Joseph Allyn, 20 ans, né à Gand, travaillant au montage des Montagnes Russes de M. Tève, est tombé dans le vide d'une hauteur de neuf mètres.

Relevé par ses camarades de travail, le malheureux qui avait six côtes fracturées, une fracture probable de la colonne vertébrale et portait de multiples contusions sur tout le corps, fut tout d'abord pansé dans la loge du directeur, puis transporté d'urgence à la Fraternité en voiture d'ambulance. Son état est alarmant, pour ne pas dire pire.

Une enquête est ouverte par M. Benet, commissaire de police du 2e arrondissement.

EXCURSION A LEZENNES

La Ligue sportive du Crêchet prévient ses sociétaires que la visite des Carrières de Lezennes se fera demain dimanche 30 mars.

Départ du local à l'Arrêt du Nord à 7 h. 1/2 du matin et retour pour midi.

La commission compte sur la présence de tous les membres.

Réunion après la sortie.

BRADERIE DE LA RUE DES LONGUES-HAIES

Lundi 31 mars, premier lundi de la foire, aura lieu la grande Braderie annuelle de la rue des Longues-Haies. Nul doute que les nombreux marchands qui iront comme chaque année s'installer rue des Longues-Haies seront visités par un public très nombreux.

Nous souhaitons que le soleil se mette aussi de la partie.

EAU POTABLE

Par suite de la vidange du réservoir inférieur de Mouveaux, la pression sera un peu plus faible sur le réseau d'eau potable pendant 37 heures, à compter d'aujourd'hui samedi 29 courant, à 19 heures.

ASSOCIATION DES A. E. DE L'INSTITUT TURGOT

Le grand concours de tir au fusil et à la carabine réservé aux membres de l'Association se continuera durant tout le mois d'avril, le stand sera ouvert dimanche prochain 30 mars, de 10 heures du matin à midi.

Les membres de l'Amicale pourront contre un versement de 50 centimes retirer l'insigne de l'Association au concierge de l'Institut Turgot, 76, rue du Collège.

AU NORD-TOURISTE

Voici l'époque de l'année où chaque cycliste songe à reprendre sa bicyclette pour s'adonner au plaisir des promenades en pleine campagne ou tout simplement pour gagner plus rapidement le bureau ou l'atelier.

Le moment ne saurait être mieux choisi pour rappeler à tous ceux qui pratiquent la bicyclette les avantages qu'ils peuvent retirer de leur affiliation à notre Association régionale de tourisme : le Nord-Touriste dont le siège social est situé à Roubaix, 11, contour Saint-Martin (Grande-Place).

Tout sociétaire du Nord-Touriste est assuré contre les accidents de bicyclette qu'il peut causer ou dont il peut être victime (indemnités journalières pendant six mois et garanties atteignant dans certains cas 2,500 francs) ; bénéficie de la libre circulation des bicyclettes aux frontières, des services gratuits d'un bulletin mensuel illustré de 40 pages et d'un annuaire régional de 300 pages, etc., etc...

Le Nord-Touriste organise fréquemment des excursions et voyages, des trains spéciaux, à des conditions excessivement avantageuses. Bref, il est évident qu'il y va de l'intérêt personnel d'un cycliste d'adhérer au N.-T. Il convient cependant d'ajouter que notre association régionale de tourisme emploie une grande partie de ses ressources à la création et à l'amélioration des voies cyclables du Nord de la France, et que l'intérêt général des cyclistes n'est nullement négligé malgré que chaque sociétaire retire de son affiliation le maximum d'avantages auxquels il peut prétendre pour une cotisation annuelle de 5 francs.

Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser ou écrire au siège social, 11, contour Saint-Martin, à Roubaix.

L'excursion à Saint-Amand-les-Eaux

C'est aujourd'hui samedi 29 mars que sera irrévocablement close la liste des inscriptions pour l'excursion que le Nord-Touriste organise, lundi prochain, 31 mars, à Saint-Amand-les-Eaux.

Les sociétaires de notre grande association régionale qui se seront fait inscrire pour le groupe touriste sont priés de retirer les billets de chemin de fer, au siège social, 11, contour Saint-Martin, à Roubaix, aujourd'hui samedi de 14 heures 1/2 à 19 heures.

Il est rappelé que les départs s'effectueront de la façon suivante :

Groupe touriste : Rendez-vous à la gare de Roubaix à 7 h. 45 ; départ à 7 h. 57.

Groupe cycliste : Rendez-vous au siège social à 5 h. 1/2 ; départ à 6 heures par Lannoy, Templeuve et Tournai.

Capitaines de route : MM. A. Briet, V. Kiebbe, A. Dedryver et F. Degreave.

LES CAMBRIOLEURS A L'HOTEL DES POSTES
La brigade mobile les recherche

Nous avons annoncé hier, que deux individus avaient été surpris, au cours de la nuit de mercredi à jeudi, par M. Heydenne, commis des P. T. T., à l'intérieur de l'hôtel des Postes de Roubaix.

Ces individus qui ont réussi à prendre la fuite, sont activement recherchés par la brigade mobile qui s'occupe de cette grave affaire.

ECOLE DE TIR ET D'INSTRUCTION MILITAIRE DE LA FÉDÉRATION DES ASSOCIATIONS D'ANCIENS ÉLÈVES DES ECOLES PUBLIQUES DE ROUBAIX.
Emploi du temps de la semaine du 30 mars au 5 avril 1913

Service de semaine : MM. Douai, lieutenant. Decarpentrie, instructeur.

Dimanche 30 mars. — 3me marche d'entraînement — Sections d'adultes sous la direction de M. le sous-lieutenant Sorel. — Itinéraire : Roubaix, Mouvaux, Route départementale de Lille à Tourcoing, Marcq-en-Barœul, Les Lauriers, Chapelle de Mons. Carrefour à 1.500 mètres à l'ouest de Flers. La Guinguette, Ferme Tiralange, Hempempont. Carrefour à 500 mètres nord-ouest d'Hem, Lannoy, Roubaix, 25 kilomètres environ. Rassemblement à 5 h. 45 pour les sections d'adultes. Départ à six heures très précises. Tenue uniforme. Pantalon foncé. Bandes molletières.

Section des pupilles post-scolaires sous la direction de l'instructeur Ponthieu. Itinéraire : Roubaix, La Justice, Lannoy, Hempempont, Ferme Tiralagne, La Guinguette, Hempempont, Lannoy, Roubaix, 17 kilomètres environ. Rassemblement à huit heures très précises. Tenue uniforme. Pantalon foncé. Chemisette.

Sections de pupilles scolaires sous la direction de M. le sous-lieutenant Quaneaux. Itinéraire : Roubaix, Halles centrales, Rue du Coq Français, Rue Jouffroy, Ma Campagne, La Justice, Lannoy à Roubaix, 10 kilomètres environ. Rassemblement à neuf heures et demie pour les sections de pupilles scolaires. — Départ à 9 h. 45. Tenue uniforme. Pantalon foncé. Chemisette.

Section cycliste sous la direction de l'instructeur Fremaux. Itinéraire : Roubaix, Mouvaux, Bondues, Wambrechies, Verlinghem, Pérenchies, Lomme, Le Marais, Loos, Ronchin, Lezennes, Annappes, L'Obier, Le Pavé, Tressin, Forest Hem, Lannoy, Roubaix, 60 kilomètres environ. Rassemblement à 6 h. 45. Départ à 7 heures très précises.

Les tambours et clairons marcheront et se trouveront au rassemblement à 5 h. 45 très précises.

A onze heures, toutes les sections devront être rendues sur la place de Lannoy.

En cas de mauvais temps, exercice à l'intérieur et réunion à dix heures, au siège de l'Epée, de tout le cadre instructeur pour se rendre à Lille au cours départemental de perfectionnement.

Lundi 31 mars et mardi 1er avril. — Pas de cours en raison de la Foire de Roubaix.

Mercredi 2. — De 20 heures à 21 h. 45. — Section spéciale des candidats au B.A.M. MM. Lebrun, Décarpentrie et Midavaine.

Jeudi 3. — De 14 h. 30 à 17 heures. Section des pupilles scolaires. MM. Quaneaux, Descarpentrie et Depoortère, instituteurs. De 20 h. à 21 h. 45, 2me section : MM. Fremaux et Lesuisse. 3me section : MM. Dachet et Bulgrave.

Vendredi 4. — De 20 h. à 21 h. 45. Section spéciale des candidats au B.A.M. MM. Lebrun, Decarpentrie et Midavaine. Section des pupilles post-scolaires : MM. Ponthieu et Dupuis.

Samedi 5. — De 20 h. à 21 h. 45. — Gymnase libre entraînement et exercices à volonté sous la surveillance du service de semaine.

Tous les soirs, instruction théorique et pratique de tir : M. Castel.

N.-B. — MM. les instructeurs et élèves sont priés de détacher du journal le présent emploi du temps.

Eclairage électrique

La « Société ROUBAISIENNE D'ECLAIRAGE PAR LE GAZ ET L'ELECTRICITE », Concessionnaire de la Ville de Roubaix, procédant actuellement à l'établissement de son réseau d'électricité, desservira les Abonnés dans l'ordre de leur inscription, au fur et à mesure de l'achèvement des diverses sections du Réseau.

ROUBAIX est la ville de France où l'éclairage coûte le moins cher.

S'adresser au Bureau provisoire : 33, Grande-Rue, Roubaix.

ETAT-CIVIL
de ROUBAIX du 28 mars 1913

Naissances. — Henri Claes, rue d'Alger, cour Delcroix, 1. — Marcel Faccon, rue Rossini, 1. — Adrienne Le Tillet, boulevard de Cambrai. — Lucienne Degraeve, rue de la Balance, 74.

Publications. — Jean Destrebecq, marbrier, rue de la Fosse aux Chênes, 17, et Hélène Hiernault, sans profession, à Lille. — Maurice Pinte, horticulteur, rue du Tilleul, 50, et Louise Wyckaert, sans profession, à Hazebrouck. — Marcel Delcambre représentant de commerce, à Wasquehal et Marie Roger, couturière, à Laon (Aisne). — Arthur Belin, voyageur, rue de Valenciennes, 10, et Aline Buskert, sans profession, à Templeuve, (Belgique). — Georges Vanhoolandt, dévidmeur en fer, rue Saint-Laurent, 13, et Alphonsine Delhaye, ouvreuse, rue du Fontenoy, cour Morvan, 5. — Gaston Castelain, tripier, rue de l'Ommelet, 71, et Jeanne Delannoy, sans profession, rue Fourcroy, 28. — Emile Winsingues, garçon de café, rue Hoche, 40, et Amélie Leriche, confectionneuse à Lille. — Florent Fasseur, plâtrier, rue de Lannoy, 234, et Zoé Blommaert, rue de Lannoy, 234. — Alphonse Vermeulen, ajusteur, rue de Sébastopol, cour Saint-Joseph, 4, et Marguerite Ponceelet, journalière, rue de Sébastopol, cour Saint-Joseph, 4. — Charles Wyon, aide maçon, rue des Filatures, cour Scolb, 3, et Maria Delesalle, ménagère, rue des Filatures, cour Scolb, 3. — Henri Plouvier, trieur de déchets à Wattrelos, et Zoé Deffrennes, repasseuse, rue Bouclaut, 10. — Etienne Wibaux, agent d'assurances, rue du Coq Français, 109, et Louise Sartorius, sans profession, rue d'Inermann, 39. — Louis Longuépée, employé de commerce, rue de la Concorde, 21, et Berthe Leveugle, couturière, rue Decrème, 13. — Pierre Duhuc, domestique, rue du Tilleul, 368, et Irma Bohon, étrangère, rue Turgot, 178.

Mariages. — Jean-Baptiste Vreck, peigneur, à Wattrelos et Théodora Vanacker, piquûrée, rue de la Ruche, 28. — Arthur Noel, dresseur, rue Kléber, 29, et Maria Gonce, ménagère, rue Kléber, 27. — Ferdinand Colbert, employé de commerce, rue de Tourcoing, 29 et Louise François, sans profession, rue des Champs, 29.

Décès. — Rosalie Verplancke, 83 ans, sans profession, rue de la Perche, impasse du Sud, 2. — Angélina Ocloux, 1 an, rue de la Guinguette, 119. — Achille Meseglin, 3 mois, rue de l'Ommelet, impasse Baizac, 59. — Georges Dubly, 31 ans, cocher de fiacre, rue Notre-Dame, 15. — Céline Tiberghien, 82 ans, sans profession, 168 rue des Arts.

WATTRELOS

LES ACCIDENTS. — Aux établissements Kuhlmann, Théodore Derveide, 20 ans, cébardeur, s'est fait une forte contusion de la jambe droite en tombant, 15 jours d'incapacité de travail.

— Aux mêmes établissements Edmond Vanoverlved 21 ans varouleur a été blessé à la main droite en manœuvrant des madriers. 15 jours de repos.

— Frédérick Frasien 20 ans a eu l'annulaire gauche écrasé en soulevant une plaque de fonte pour le compte de M. Desseger.

LES BONNES POULES. — Un vol de cinq poules a été commis au préjudice de Mme Cordule Hibgle ménagère à la Martinoire.

L'ALCOOL. — Pour ivresse publique procès-verbal a été dressé par la police à la charge de Ferdinand D..., 24 ans, trieur, demeurant à Roubaix.

VOL D'OUTILS. — M. Stacino, serrurier, rue Thiers, avant constaté la disparition d'outils d'une valeur de 35 francs, porta plainte à la police.

L'enquête amena la découverte des outils volés au domicile du jeune Edmond Nottebaert, 18 ans, serrurier, rue Pierre-Catteau.

M. Stacino est rentré en possession de ses outils, et procès-verbal pour vol a été établi à la charge de Nottebaert.

IMPORTANTE SAISIE DE FRAUDE. — Hier vendredi, vers deux heures du matin, les douaniers de la rue de Lens ont capturé dans le quartier de la Vieille-Place, près de la gare de Wattrelos, une voiture contenant 74 kilos d'allumettes de fraude et 19 kilos de tabac de provenance étrangère.

La voiture était conduite par deux individus dont l'un a réussi à prendre la fuite. Le second, qui a été arrêté, est un nommé Henri Olivier, âgé de 20 ans, demeurant à Roubaix.

Voiture et marchandises ont été confisquées par la douane. Olivier a été conduit à Lille dans l'après-midi par la gendarmerie de Wattrelos.

ETAT-CIVIL DE WATTRELOS. — Du 26 Mars. *Naissances.* — Suzanne Tanghe, rue du Petit Paris, m. Lefebvre. — Louis Dornier, rue Thiers, m. Dalleurwaerder. — Jean Hubau, hameau du Bas-Chemin, m. Sogard. — Claire Leroy, rue du Crétinier, m. Delaplace. — Paule Guilbert, rue du Danier, 40. — Arthur Noël, rue de la Bailleria, 138. — Andrée Coopman, rue Victor Hugo, 18.

Publications de Mariages. — Henri Plouvier, trieur de déchets et Zoé Deffrennes, repasseuse. — Camille Cossement, tisserand et Pauline Verbocke, doubleuse.

Décès. — Paul Dumont, 40 ans, employé de tramway, rue du Toru-de-Fouan.

WASQUEHAL

ETAT-CIVIL DE WASQUEHAL. — *Naissance.* — Albert Vandewalle, rue de Marcq, 74.

Publications de mariages. — Marcel Delcambre, représentant de commerce à Wasquehal, et Marie-Louise Roger, couturière à Laon (Aisne). — Maurice Dumont, liquoriste à Wasquehal, et Marie Libbrecht, trieuse à Wasquehal. — Auguste Durieux, teinturier à Croix, et Hortense Jovenaux, peigneuse à Wasquehal.

HEM

PERCEMENT DE RUE. — Le maire de la commune d'Hem donne avis que le jeudi 17 avril prochain, à quatre heures, à la Mairie, il sera procédé à l'adjudication sur soumissions cachetées des travaux de construction d'une rue entre les hameaux du Petit Lannoy et des Trois Baudets, sur une longueur de 350 mètres. La dépense est estimée à 30.000 francs.

LES ACCIDENTS DU TRAVAIL. — Dupuis Alphonse, 20 ans, aide-magasinier chez Meillassoux et Mulson, a eu le dos et la nuque contusionnés par la chute d'une pièce de tissus. 12 jours de repos, docteur Masure.

— Même usine. Descarpentries Joseph, 38 ans, teinturier, a eu le pied droit blessé par un clou. 10 jours de repos, docteur Desroussaux.

— Omer Ghesquière, 38 ans, terrassier, chez Carette Duburcq, s'est contusionné le pied droit en tombant. 12 jours, docteur Vastenesger.

— Emile Dujonghe, 32 ans, maçon à l'entreprise Delecroix frères, a eu la main droite écrasée par une brique. 10 à 12 jours de repos. Docteur Masurel.

LYS

LISTE ELECTORALE. — La liste électorale comprend pour 1913 : 1.666 électeurs. Celle de 1912 n'en comprenait que 1613.

CHUTE DE VOITURE. — Achille Depaepe, 18 ans et demi, domestique, chez Delespaul-Vermeulen s'est blessé au genou gauche en tombant de voiture. 15 jours de repos, docteur Masure.

Gazette Tourquennoise

TENEZ VOS CHIENS EN LAISSE

M. Auguste Six, 45 ans, matelassier, rue Verte, 85, a été l'objet d'une contravention pour avoir le 26 courant à dix heures du matin, laissé divaguer son chien sur la voie publique. Et, n'étant pas muselé, cet animal a mordu assez profondément à la jambe gauche le jeune Desurmont Alexandre, âgé de 12 ans coursier demeurant à Tourcoing, rue des Carliers, 81, et qui, d'après M. le docteur Defossez, subira une incapacité de travail de 3 semaines.

RENVERSÉE PAR UN CYCLISTE

Vendredi vers six heures un quart du matin, Mme Dépotière Hermance, âgée de 55 ans, ménagère, demeurant à Tourcoing, rue de Valmy, 7, a été renversée, à l'angle des rues du Virolois et des Piots, par le sieur Vandemaele Richard, 35 ans, demeurant à Mouscron, rue de Tourcoing, 78, qui passait en vélo, se rendant chez M. Dassonville, rue du Virolois, où il est occupé en qualité de surveillant.

M. le docteur Huriez, appelé à donner ses soins à la victime, a constaté une fracture au coude gauche et des légères contusions au côté et à la jambe gauche.

CONDITIONNEMENT PUBLIC

Mouvement journalier du 27 mars 1913 : Laine peignée 87.740 kilos. — Laine filée, 34.330 kilos. — Blousses et divers 34.153 kilos. — Cotons, 35.249 kilos. — Total, 191.472 kilos.

LA MAIN DANS LA CARDE

Chez M. J. Ernoult, rue de Guines, Dufiott Pierre, 54 ans, cardeur, rue du Théâtre, à Mouscron, en retirant un morceau de laine, eut la main gauche prise dans la carde. Il en résulte une plaie par ratissage de la main, annulaire et auriculaire. 2 mois de repos.

EN PORTANT UNE ENSOUPLE

Chez M. Lorthiois Laurent, fabricant de tapis, rue du Petit Village, Mignon Victor 40 ans, ouvrier tisserand, a fait une chute en portant une ensouple. Contusion et hémorrhoïse du genou gauche. 20 jours de repos.

LES BARETTES QUI BLESSENT

Au peignage Veuve Fouan Lemac, Devos Marie, fileuse, demeurant à Wattrelos, en passant un ruban dans son métier eut le médius droit pris aux barettes. Fracture compliquée de la 2e phalange. 6 semaines de repos.

CONSEIL DE PRUD'HOMMES
Révision des listes d'électeurs

Vu la loi du 27 mars 1907 concernant les conseils de prud'hommes.

Article 1er. — Il sera procédé, du 1er au 30 avril 1913, dans chaque commune intéressée, par les soins du maire assisté d'un électeur ouvrier, d'un électeur patron et, s'il y a lieu, d'un électeur employé désignés par le conseil municipal, à la revision des listes des électeurs aux conseils de prud'hommes.

Les intéressés sont invités à se présenter au secrétariat de la mairie à l'effet de vérifier ou provoquer toute inscription ou radiation sur les listes.

Article 2. — A condition : 1. d'être inscrits sur les listes électorales politiques ; 2. d'être âgés de vingt-cinq ans révolus ; 3 d'exercer depuis trois ans apprentissage compris, une profession dénommée dans le décret d'institution du conseil et de résider dans le ressort de ce conseil depuis un an.

Sont électeurs ouvriers : les ouvriers, les chefs d'équipe ou contremaître prenant part à l'exécution matérielle des travaux industriels et les chefs d'atelier de famille travaillant eux-mêmes ;

Electeurs employés : les employés de commerce et d'industrie et les contremaîtres ne remplissant que des fonctions de surveillance et de direction ;

Electeurs patrons : les patrons occupant pour leur compte un ou plusieurs ouvriers ou employés, les associés en nom collectif, ceux qui gèrent ou dirigent pour le compte d'autrui une fabrique une manufacture, un atelier, un magasin, une mine et généralement une entreprise industrielle ou commerciale quelconque ; les administrateurs et membres des conseils d'administration, les ingénieurs et chefs de service tant dans les exploitations minières que dans les diverses industries.

Sont inscrites également sur les listes électorales, suivant la distinction ci-dessus les femmes possédant la qualité de Française, réunissant les conditions d'âge, d'exercice de la profession et de résidence et n'ayant jamais encouru aucune des condamnations prévues aux articles 15 et 16 du décret organique du 2 février 1852.

Article 3. — Il sera établi une liste par catégorie d'électeurs ; ceux-ci seront inscrits par ordre alphabétique dans chaque liste.

Article 4. — Les listes électorales des communes devront être adressées pour le 15 mai 1913, au plus tard, à la Préfecture pour l'arrondissement de Lille, et à la sous-préfecture pour les autres arrondissements.

Article 5. — MM. les sous-préfets et maires sont chargés, chacun en ce qui le concerne, d'assurer l'exécution du présent arrêté qui sera immédiatement publié et affiché.

ETAT-CIVIL
DE TOURCOING, du 28 Mars 1913

Naissances. — Irène Vanlerberghe, rue Nationale, 122. — Lucie Vlémynckx, rue du Blanc-Seau, impasse de la Solidarité, 17. — Robert Bilz, rue de la Tossée, 91. — Raymond Muret, rue Lamartine, 54. — Michel Vanhoutte, rue du Brun-Pain, 38. — Rachel Delcour, rue du Calvaire, 20.

Mariages. — Laurent Putman, employé de commerce et Elisa Dumez, ourdisseuse. — Emile Desrousseaux, magasinier et Marie Formant, repasseuse. — Aristide Corsellis, employé de commerce et Marie Dellombe, bobineuse. — Henri Dejonckheere, rattacheur et Marie Vermeulen soigneuse. — Augustin Dubois, employé de commerce et Louise Dubus, sans profession.

LILLE

L'escroquerie au téléphone de la banque Devilder

Nous avons relaté il y a quelques semaines dans quelles circonstances une personne avait réussi à toucher un faux chèque de 8.000 francs à la succursale de la Banque Devilder, rue du Priez à Lille.

Cette banque ayant été remboursée de la somme escroquée refusa de porter plainte et de donner aucune indication sur la personne qui avait pu commettre l'escroquerie.

Le parquet ayant décidé d'en poursuivre néanmoins l'auteur a chargé M. Delalé, juge d'instruction d'éclaircir cette affaire. C'est ainsi que délégué par ce magistrat, M. Lefebvre, commissaire aux délégations judiciaires, accompagné de M. Desrumeaux, liquidateur, s'est rendu hier à la banque Devilder à Lille afin d'en examiner les livres de comptabilité.

M. Lefebvre va remettre un rapport sur les résultats de ses recherches.

UN GARÇONNET QUI PROMET

On se souvient de cette histoire de vol, qui fit à Roubaix un certain bruit.

Un garçonnet de 13 ans, le jeune Dupriez, employé chez M. Paul Delmotte, industriel rue de Mulhouse, se laissa, la journée de travail terminée, enfermer dans les bureaux de son patron. Il put ainsi dérober une somme de 1700 francs avec laquelle il prit la fuite.

Or, M. Delalé, juge d'instruction chargé de cette affaire a reçu hier la nouvelle que le jeune Dupriez contre qui il avait lancé un mandat d'arrêt venait d'être arrêté à Paris.

Ce peu intéressant galopin sera incessamment ramené à Lille.

L'INDELICAT REPRÉSENTANT

Le représentant en charbons, Jules Houtelman, 40 ans, détourna une somme de 138 francs au préjudice de M. André Degroote, demeurant à Tourcoing.

M. Gobert, juge d'instruction chargé de cette affaire renvoie le coupable devant le tribunal correctionnel, audience du 26 avril.

La Fraude sur VICHY-CÉLESTINS est évitée si l'on a soin de vérifier, avant le déboucage, si la capsule est intacte et si le goulot porte bien le disque bleu **Vichy-Etat.**

Théâtres, Fêtes & Concerts

GRAND-THÉATRE DE LILLE

Ce soir, au Grand Théâtre, la revue : A. E. OU U. ÇA. C'est suffisant pour assurer à notre sympathique directeur un gros succès d'autant plus que cette soirée sera l'avant-dernière représentation de la revue.

Ce soir, elle sera précédée par LA FILLE DU GARDE CHASSE et demain par LA MOME AUX BEAUX YEUX, ce sont deux salles combles en perspective.

Lundi, comme nous l'avons annoncé, nous aurons une représentation extraordinaire pour les adieux de la troupe de drame. On donnera LES MISERABLES, le chef d'œuvre de Victor Hugo tel que l'auteur l'a écrit, c'est le roman tout entier qui défile sur la scène, le spectacle sera complété par LE BILLET DE LOGEMENT, vaudeville en trois actes.

Ajoutons qu'en raison de la longueur du spectacle étant donné que LES MISERABLES ne comptent pas moins de quinze tableaux, la soirée commencera à six heures et demie par LES MISERABLES.

Mardi soirée de gala, pour la clôture de la saison et les adieux définitifs de la troupe d'opéra-comique au bénéfice de M. Dupuis, premier chef d'orchestre, spectacle vraiment sensationnel : LA NAVARAISE, opéra-comique ; INTERMEDES par tous les artistes de la troupe et le concours du CERCLE BERLIOZ et des ORPHEONISTES LILLOIS. Pour terminer PAILLASSE, opéra-comique en deux actes.

KURSAAL-THEATRE DE LILLE

C'est ce soir, à huit heures trois quarts, qu'aura lieu au Kursaal la représentation de gala de L'AVENTURIERE, pièce en quatre actes, d'Emile Augier, avec le concours de Cécile Sorel, Esquier, Dessonnes, etc., de la Comédie-Française.

Dimanche, en matinée, la revue A. E. OU U. ÇA ?

Avant la fin de la saison qui interrompra en même temps le triomphal succès de la Revue du Kursaal : A. E. OU U. ÇA ? les auteurs des journalistes lillois, ont eu la généreuse pensée de demander à M. Bourdette, le sympathique directeur de nos Théâtres Municipaux, qu'on sait si dévoué aux œuvres de bienfaisance, de consacrer le bénéfice d'une de ses dernières représentations au profit de l'Association Professionnelle des Journalistes du Nord.

C'est le lundi 31 mars, à huit heures et demie, au Kursaal, qu'a été fixée cette soirée de gala ; elle sera exceptionnelle, puisqu'en plus de la Revue, dont la vogue ne fait que s'accroître, les distingués artistes du quatuor d'opéra-comique et d'opéra : Mme Dyna-eBurner, première chanteuse, et MM. Ancelin, premier ténor, Noel Bass, premier baryton, ont bien voulu accepter de prêter le concours de leur grand talent à cette manifestation de solidarité. Il en serait de même, paraît-il, pour notre excellent corps de ballet. Nos chanteurs se feront entendre dans les meilleurs morceaux de leur répertoire et nous ne doutons point que nos concitoyens n'accourront en foule pour les applaudir encore une fois avant leur départ afin de leur prouver ainsi qu'ils emportent avec eux les regrets du public lillois.

Sucre Delerue
EST LE MEILLEUR ET LE PLUS PUR

ARRONDISSEMENT DE DOUAI

SOMAIN

CONSOMMATEURS INDÉSIRABLES. — Mme Augustine Devaux, cabaretière, était réveillée dans la nuit, vers une heure un quart du matin. Elle se leva, se mit à sa fenêtre et aperçut un mineur, Edouard Richard qui brisait d'un coup de bâton une vitre de la porte d'entrée de l'estaminet.

Mme Devaux descendit pour arrêter le personnage, mais, à peine avait-elle ouvert la porte donnant sur la rue que le mineur Edmond Morelle, sa femme, les mineurs Jules Abrut et René Viart qui accompagnaient Richard et s'étaient tenus cachés, firent irruption dans le débit, brisant des chopes et renversant des tables.

Mme Dervaux, qui protestait, fut brutalisée et dut servir à boire aux énergumènes.

La gendarmerie, avertie, a ouvert une enquête.

AUBY

ENTRE AMOUREUX. — Mlle Juliette Laude, 18 ans, journalière à Auby, a porté plainte contre son ami, Augustin Duez, mineur à Dorignies, qui, dans un bal, l'injuria et lui porta des coups.

La gendarmerie essaie de réconcilier les amoureux.

NOMAIN

GARE AUX VELOS ! — M. Louis Franqui, cultivateur, avait laissé sa bicyclette appuyée à la devanture du cabaret Dubus. Quand il voulut la reprendre, la bécane était disparue.

La gendarmerie croit être sur la trace du voleur de vélos.

DECHY

LES SACS PERDUS ET RETROUVES. — M. Henri Warganies, chef électricien, a acheté, voici quelque temps, l'ancienne ferme Dupire, située rue Vollaire. En faisant procéder au nettoyage du puits, il découvrit une quinzaine de sacs, provenant de chez M. Leleu, de Dechy.

Ces sacs, qui furent volés voici déjà longtemps, ont été reconnus par leur propriétaire.

La gendarmerie s'efforce d'établir qui peut être le voleur.

ANICHE

CONCOURS DE PIQUET. — Demain dimanche, 30 mars, un concours de jeu de piquet aura lieu chez le camarade Emile Bertiaux, cabaretier, rue d'Alsace.

Il y aura de beaux poulets pour les gagnants. On commencera à 7 heures du soir.

ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES

DENAIN

PARTI SOCIALISTE. — Les membres de la section de Denain sont priés d'assister à la réunion qui aura lieu demain dimanche 30 mars, à 10 heures du matin, au siège du parti.

Ordre du jour : Compte-rendu financier — Compte-rendu du Congrès de Brest. Questions diverses.

ESCAUTPONT

CAMBRIOLAGE. — Pendant la nuit de mercredi à jeudi des individus d'une audace extraordinaire ont pénétré chez M. Thoret Emile, demeurant au quartier des verreries Wagrel en forçant la serrure. Ils ont dérobé du linge et une somme de 38 francs.

Chose bizarre, malgré le bruit qu'ils ont dû faire en visitant toutes les armoires, la famille qui était couchée n'a rien entendu.

FRESNES

MAIN MUTILEE. — Mme Vilain née Odile Thiéry, demeurant rue de St-Amand, matelassière, en voulant tirer la laine de la machine a eu la main gauche prise dans l'engrenage, qui la mutila.

ARRONDISSEMENT DE CAMBRAI

LE CATEAU

MONTRE ET GIFLES. — Etant entré à l'estaminet Dupont, M. Lefort Augustin, 58 ans, cultivateur, constata, quelques instants après, que sa montre, à laquelle il avait regardé l'heure en entrant dans le débit, avait disparu. Il demanda à la débitante si elle n'avait pas voulu lui faire une farce. Cette dernière répondit par des injures et lança plusieurs gifles à M. Lefort, qui saigna abondamment.

M. Lefort a porté plainte.

ARRONDISSEMENT D'AVESNES

MARESCHES

ENCORE UN CAMBRIOLAGE. — Vers 3 heures du matin, un individu a pénétré dans la salle à manger de M. Carette, brasseur, et a tenté de fracturer sa caisse et une armoire.

Il n'a pu parvenir à ses fins.

JOLIMETZ

INCENDIE D'UNE MAISON. — Vers une heure et demie de l'après-midi, une épaisse fumée se dégagea de la toiture de la maison occupée par M. Harbonnier, ouvrier d'usine.

Celui-ci prévenu, s'empressa de procéder au sauvetage de son mobilier, mais il dut abandonner les objets déposés dans son grenier.

Quand les pompiers arrivèrent tout était consumé.

Les dégâts s'élèvent à 5 500 francs.

Le feu a dû être mis par des étincelles provenant d'une locomotive passant à proximité.

PAS-DE-CALAIS

LENS

DANS LA MINE. — A la fosse 1, en tombant sur un rail, le jeune Vanheerswinghels, François, 13 ans, gabiot, rue de Béthune, s'est blessé au bas-ventre.

A la fosse 2, Arthur Laignel, 33 ans, coupeur de mur, rue Becquerel, 15, a été blessé au bras droit par la chute d'une pierre.

A la fosse 4, Jules Delcroix, 14 ans, herscheur, rue du Bois, 53, a été blessé au genou droit par le tamponnement de deux berlines.

A la fosse 9, la chute d'une pierre a contusionné au bras gauche le coupeur de mur Edouard Alphonse, 33 ans, 25, rue Jean-Bart.

VITRIOLE... AU POIVRE ! — Mme Delgery, qui demeure grand chemin de Lens, se chamaillait avec son voisin, M. Passy, quand vint à passer Eugène Lambin, qui rentrait chez lui. Lambin crut devoir intervenir par des paroles de conciliation qui eurent un résultat inattendu. Mme Delgery rentra chez elle... et en sortit avec une poignée de poivre qu'elle jeta à la tête de Lambin. Celui-ci se rendit à la gendarmerie, où il fit de sa mésaventure un récit entrecoupé de formidables éternuements.

Procès-verbal a été dressé.

LIEVIN

CES SACRES GOSSES ! — Pendant l'absence de M. et Mme Bourgeois cité des 109, une demi-douzaine de galopins se sont introduits dans leur maison et se sont livrés à des méfaits de toutes sortes, vidant le tonneau de vin, dévorant un bocal de cornichons et des tablettes de chocolat, emportant une chaîne de montre.

Ces jeunes vandales ont été interrogés par la gendarmerie et leurs parents auront à répondre de leurs exploits devant le tribunal.

AU VITRIER ! — Un noctambule a brisé cinq carreaux chez M. Norbert Magniez, cité des Genettes, 38. M. Magniez s'en est plaint à la gendarmerie, à laquelle il a déclaré que l'auteur de ce bris de clôture n'était autre que son fils, Norbert, qui a quitté le domicile paternel.

Interrogé, Norbert nie avec énergie.

UN ASSOCIÉ INDÉLICAT. — Fernand Berthe et Paul Clabaut, estropiés et chanteurs ambulants, s'étaient associés pour acheter à frais communs un âne qui les transporterait sur les foires et marchés, où ils exerçaient leur industrie. Clabaut a profité d'une absence de son associé pour vendre le baudet et pour s'offrir avec le prix de la vente une cuite de cardinal.

En apprenant cette catastrophe, Berthe a porté plainte à la gendarmerie contre son indélicat associé.

BILLY-MONTIGNY

POUR UNE TETE D'AIL. — Lorgnier Florie, passant rue de Rouvroy, rencontra Dufour Jean-Baptiste, qui portait un chapelet d'ails. Lorgnier en demanda un pour assaisonner son briquet. Dufour, qui avait bu un petit coup de trop, se fâcha et les deux hommes échangèrent des coups.

La gendarmerie a verbalisé.

VELO VOLE. — M. Jules Wacheux, courtier en pianos à Courcelles, avait déposé sa bicyclette à la porte de l'estaminet Carpentier, où il était entré. Quand il en sortit, le vélo avait disparu et les recherches pour le retrouver sont jusqu'ici demeurées vaines.

PROTESTATION. — Le citoyen Eugène Caresu, délégué du syndicat, membre du Parti socialiste, proteste énergiquement contre certains bruits répandus à son sujet et qui tendent à le représenter comme un tiède et un partisan du maire d'Hénin-Liétard.

Ces accusations procèdent uniquement de la malveillance et ne reposent sur aucun fondement.

Le citoyen Caresu affirme hautement être un sincère socialiste et un ami ardent, un défenseur dévoué du pieux syndical.

ABLAIN-SAINT-NAZAIRE

AU FEU ! — Un incendie dont la cause est inconnue a détruit une meule de blé sise au chemin de Carency, et appartenant à M. Flour Edmond, cultivateur.

Les pertes, évaluées à 600 francs, sont couvertes par une assurance.

COURRIERES

UN COUP DE POING ANONYME. — M. Henri Charbonnier revenait tranquillement du cinéma lorsqu'il reçut sur la tête un tel coup de poing qu'il crut que le ciel s'effondrait. Revenu de sa stupeur, il aperçut l'ombre de son agresseur qui s'enfuyait et en qui il crut reconnaître un sieur B...

Celui-ci, interrogé par la gendarmerie, affirme avec la plus grande énergie qu'il n'est pour rien dans le marron qu'a reçu Charbonnier.

LOISON SOUS-LENS

LES MALHEURS D'UN MAL PENDU. — Constantin Legrand, 57 ans, était tellement dégoûté de l'existence qu'il se pendit. On coupa la corde à temps et Legrand resta en cette vallée de larmes. Pour s'en consoler, il s'en fut, le l